



**LÀ C'EST GRAVE !
SIGNEZ LA PÉTITION**

LA MUNICIPALITÉ DE GRANVILLE ENVISAGE DE VENDRE LE PÔLE SANTÉ DU PORT !

Le Pôle Santé à Granville a été créé pour rendre un **service médical de proximité aux Granvillais**. Son modèle économique a été conçu afin d'offrir aux professionnels de santé des loyers attractifs et pour la ville un budget à l'équilibre une fois que la totalité de la surface serait occupée. C'est le cas maintenant.

Et c'est à ce moment là, au moment où la ville a fini de porter le financement de ce service de proximité, que **la municipalité décide de vendre le bâtiment !**

Au-delà de l'hérésie financière, il y a des enjeux sur le devenir du Pôle Santé

> Des enjeux financiers pour la ville, puisque la municipalité a déjà cédé plusieurs immeubles ou terrains gratuitement ou pour **1€**, a déjà vendu d'autres biens et est à la recherche de capitaux. Tout cela, **est-ce pour financer la « cantine » prévue dans l'ancienne église Saint-Paul ?**

> Des enjeux sur le devenir de l'immeuble, car la vente à des investisseurs (SCPI ou Fondation) ne garantit plus que celui-ci reste dédié à la santé. Si l'immeuble est cédé à des investisseurs, au-delà du côté dogmatique de vendre un bel immeuble de centre-ville entièrement rénové et aux normes écologiques, de **presque 1 000 m²** au « **monde de la finance** » tant décrié par les colistiers de Monsieur le Maire, ces investisseurs vont avoir pour objectif principal de réaliser du profit, donc à court terme d'augmenter leurs revenus locatifs et par conséquent, **contraindre les professionnels de santé à partir s'installer en périphérie.**

Que deviendrait alors cet immeuble ? On peut imaginer une revente à un promoteur pour en faire tout autre chose ! **À l'heure où toutes les communes créent des Pôles de Santé, Granville prend le risque de fragiliser le sien ?**

**GRANVILLAISES, GRANVILLAIS, MOBILISEZ-VOUS ET SIGNEZ LA PÉTITION
CAR C'EST LA PROXIMITÉ DE VOS SOINS QUI EST EN JEU !**



PÉTITION PÔLE SANTÉ DU PORT

Nom : Prénom :

Adresse :

estime que la vente du Pôle de Santé est tout à fait inadaptée à une gestion « en bon père de famille » de la ville de Granville et je m'oppose à cette vente. Je souhaite que les murs du Pôle de Santé restent un bien municipal.

Date :

Signature :

Rendez-vous sur notre site internet www.granvilleuncapunavenir.fr pour signer la pétition en ligne ou retournez ce coupon par courrier postal à l'adresse suivante avant le 24 février 2023 :

Granville Un Cap Un Avenir, 174 rue des Pavillons 50400 Granville